



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier
et Nathalie Houdayer.

Vendredi 9 juin 2017

N° 723



Histoire et patrimoine

Deux préfets de la Mayenne et un chef de cabinet, morts en déportation

À l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, les services de l'État de la Mayenne ont publié les biographies, réalisées par les Archives départementales, de deux anciens préfets de la Mayenne et d'un ancien chef de cabinet, morts en déportation :

- **Édouard Bonnefoy** (1899-1945), préfet de la Mayenne de 1941 à 1943. Résistant, il est dénoncé par la Milice et arrêté par la Gestapo. Il est d'abord interné à la prison de Compiègne, puis déporté dans un camp au nord de l'Allemagne. Il est tué lors d'un bombardement allié. Préfet de la Mayenne, il s'est attaché « à l'amélioration de l'habitat rural, au ravitaillement de la population, à la lutte contre le marché noir, à la mise en place de l'inspection médicale scolaire ». Il se voulait « préfet des humbles, de ceux qui souffrent, des malheureux »...
- **Jacques-Félix Bussièrre** (1895-1945), préfet de la Mayenne de 1936 à 1941. La Gestapo l'a arrêté en 1944 pour faits de résistance. Il est également déporté dans un camp du nord de l'Allemagne et est tué lors d'un bombardement allié. « Il a aidé des prisonniers français évadés et des résistants pourchassés. Il a eu des contacts avec la France Libre pour préparer le débarquement allié en Provence ».
- **Paul-Henri Haag** (1920-1944), chef de cabinet du préfet (1941-1944). Il participe aux activités de résistance du préfet Édouard Bonnefoy. Arrêté par la Gestapo en 1944, il est interné à Mont-luc, puis à Fresnes, et déporté à Buchenwald, puis à Dora.



Edouard Bonnefoy



Félix Bussièrre



Paul Henri Haag

Photos : Conseil départemental, Archives départementales



Politique

Le non-cumul des mandats change la donne

Les nouvelles règles de non-cumul des mandats ont fait chuter le nombre de députés candidats sortants : ils étaient 464 dans ce cas en 2012 et ils ne sont que 352 en 2017 (dont les trois députés mayennais). Ces nouvelles règles ont également fait chuter le nombre de candidats ayant déjà un mandat autre que député : selon les données du ministère de l'Intérieur, ils seraient moins de trente sur près de 7 900 candidats. Yannick Favennec, député sortant et vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire, est l'un d'eux.

En cas de cumul suite à une élection, un député dispose de trente jours pour choisir quel mandat il souhaite conserver. Si l'élu choisit de renoncer à son mandat de député, il est remplacé par son suppléant sans qu'il y ait besoin d'organiser une élection partielle, comme c'était le cas jusqu'à présent. S'il ne fait aucun choix, il conserve le mandat le plus récemment acquis et est démissionnaire d'office de l'autre mandat.

Outre des députés européens, parmi les candidats il y aurait, somme toute peu nombreux, des sénateurs, des présidents de conseil départemental ou d'établissement public de coopération intercommunale. Le fichier du ministère ne comprend que cinq candidats par ailleurs maires, ce qui suscite du scepticisme de la part de l'Association des maires de France. Pour celle-ci, de toute

façon, « *il semble clair que les actuels députés-maires ont très largement fait le choix de conserver leur mandat local* ».

Toujours selon les sources du ministère, le nombre total de candidats (7 877) est en hausse par rapport à 2012 (6 611) et à 2007 (7 640). Sur les 7 877 candidats, il y a 42,4 % de femmes et donc 57,6 % d'hommes. Le Parti socialiste et Les Républicains sont les plus en retard (respectivement 44,2 % et 39,0 % de femmes). L'âge moyen des candidats est de 48,5 ans, alors qu'il était de 50 ans en 2012 et de 51 ans en 2007. Les candidats Les Républicains (50,4 ans) et du Parti socialiste (49 ans) sont les moins jeunes. Si, au total, 303 candidats ont moins de 25 ans, a contrario 271 ont plus de 75 ans.

Les cadres et professions libérales sont surreprésentés avec 24,5 % des candidats, alors qu'ils ne constituent que 14 % de la population. Par contre, les retraités et les catégories sociales telles qu'ouvriers sont fortement sous-représentés par rapport à la place qu'ils occupent dans la société.

Contrairement à une idée reçue, la part de fonctionnaires n'est pas très importante parmi les candidats : elle est de moins de 10 %.

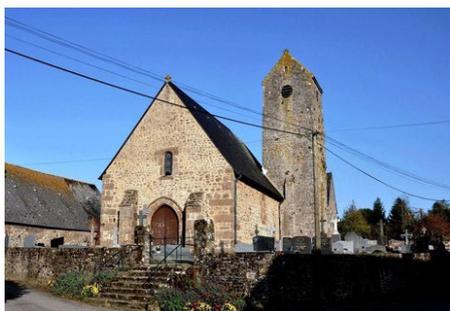
Au final, s'il y a 7 877 candidats, il n'y a que 577 circonscriptions, soit entre treize et quatorze candidats en moyenne par circonscription... et il n'y aura que 577 élus !



À vos agendas

Le samedi 10 juin, à Lassay-les-Châteaux Sur les pas de l'abbé Angot

Le samedi 10 juin, à 15 h, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise une visite-découverte qui s'inscrit dans le cadre de la commémoration du centenaire de la mort de l'abbé Angot, prêtre et historien de la Mayenne (1844-1917). Le guide-conférencier s'attachera à retracer les années marquantes de la vie de l'érudite à travers deux sites : d'une part la « remarquable » église de Saint-Fraimbault-de-Lassay ; d'autre part la tombe de l'abbé Angot, située au cimetière de la communauté religieuse qui l'avait accueilli durant les dernières années de sa vie. Rendez-vous à l'église de Saint-Fraimbault-de-Lassay.



Église de Saint-Fraimbault-de-Lassay

Le dimanche 11 juin, à Sacé Au pays du granit gris

Le dimanche 11 juin, à 15 h, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise une visite-découverte du bourg de Sacé, et notamment de son église bâtie à partir de 1865. Le bourg « *s'est considérablement développé au XIX^e siècle grâce à l'extraction du granit gris, très utilisé dans la construction* ». Rendez-vous à l'église.

Tarifs pour les deux visites-découvertes : 5 euros en plein tarif ; 3,50 euros en tarif réduit ; gratuit pour les étudiants et les moins de 18 ans.



CÉASsement vôtre !



La pensée hebdomadaire

« *Un nouveau défi se présente à l'Onu. Elle qui peine tant, déjà, à remplir sa première mission, qui est d'instaurer la paix sur la Terre, sera-t-elle en mesure d'en assumer une seconde, devenue aussi essentielle : conduire l'humanité à faire la paix à la Terre ? (...) Soyons lucides : faire la paix à la Terre impose de rompre de manière radicale avec les principes utilitaristes et mercantiles qui amènent à traiter la planète comme une carrière, un gisement à exploiter selon les "lois du marché", livré au pillage dans le cadre d'une économie qui n'a plus rien d'économe.* »

Jean-Claude Pierre, responsable associatif, « *Changer de regard pour faire la paix à la Terre* » (point de vue), *Ouest-France* du 20 janvier 2017.